

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

**TIP TOP COROPUR TEER 21**

Date de révision: 22.05.2023

Code du produit: 00359-1260

Page 1 de 15

**RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise****1.1. Identificateur de produit**

TIP TOP COROPUR TEER 21

**Art.-No.**

580 0431, 580 0432, 580 1430, 580 1431

**1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées****Utilisation de la substance/du mélange**

Elément de revêtement

**1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

Société:	TIP TOP Oberflächenschutz Elbe GmbH		
Rue:	Heuweg 4		
Lieu:	D-06886 Wittenberg		
Téléphone:	+49(0)3491/635-50	Téléfax:	+49(0)3491/635-552
Service responsable:	Responsable pour l'établissement de la fiche de données de sécurité: sds@gbk-ingelheim.de		

<b><u>1.4. Numéro d'appel d'urgence:</u></b>	INTERNATIONAL: +49 - (0) 6132 - 84463, GBK GmbH (24h - 7d/w - 365d/a) ORFILA (INRS): + 33 1 45 42 59 59
--	--

**RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou du mélange****Règlement (CE) n° 1272/2008**

Flam. Liq. 3; H226  
Skin Irrit. 2; H315  
Eye Irrit. 2; H319  
Resp. Sens. 1; H334  
Skin Sens. 1; H317  
Muta. 1B; H340  
Muta. 2; H341  
Carc. 1B; H350  
Carc. 2; H351  
Repr. 1B; H360FD  
Aquatic Chronic 2; H411

Texte des mentions de danger: voir RUBRIQUE 16.

**2.2. Éléments d'étiquetage****Règlement (CE) n° 1272/2008****Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette**

Polyisocyanate aromatique  
Brai, pétrole, arom.  
Huile de créosote, fraction acénaphthène  
Distillats (goudron de houille), huiles lourdes  
4,4'-Diisocyanate de diphénylméthane  
Prépolymère polyisocyanate aromatique  
2,4'-Diisocyanate de diphénylméthane  
isocyanate de tosyl  
TDI, diisocyanate de m-tolyldène, diisocyanate de toluylène

<b>Mention</b>	Danger
----------------	--------

**d'avertissement:**

## Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

### TIP TOP COROPUR TEER 21

Date de révision: 22.05.2023

Code du produit: 00359-1260

Page 2 de 15

#### Pictogrammes:



#### Mentions de danger

H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H334	Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H340	Peut induire des anomalies génétiques.
H350	Peut provoquer le cancer.
H360FD	Peut nuire à la fertilité. Peut nuire au fœtus.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### Conseils de prudence

P201	Se procurer les instructions spéciales avant utilisation.
P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P261	Éviter de respirer les vapeurs.
P273	Éviter le rejet dans l'environnement.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P284	Porter un équipement de protection respiratoire.
P304+P340	EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
P308+P313	EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin.
P342+P311	En cas de symptômes respiratoires: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
P370+P378	En cas d'incendie: Utiliser Moyen d'extinction sèche, Sable pour l'extinction.
P391	Recueillir le produit répandu.
P403+P235	Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

#### Étiquetage particulier de certains mélanges

EUH204	Contient des isocyanates. Peut produire une réaction allergique. Réservé aux utilisateurs professionnels.
--------	--

#### 2.3. Autres dangers

Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.

### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

#### 3.2. Mélanges

##### Caractérisation chimique

Polyisocyanate aromatique

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

**TIP TOP COROPUR TEER 21**

Date de révision: 22.05.2023

Code du produit: 00359-1260

Page 3 de 15

**Composants dangereux**

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification SGH			
7440-66-6	Zinc en poudre - poussières de zinc (pyrophoriques)			10 - 15 %
	231-175-3	030-001-00-1	01-2119467174-37	
	Pyr. Sol. 1, Water-react. 1, Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 1; H250 H260 H400 H410			
123-86-4	acétate de n-butyle			5 - 10 %
	204-658-1	607-025-00-1	01-2119485493-29	
	Flam. Liq. 3, STOT SE 3; H226 H336 EUH066			
53317-61-6	Polyisocyanate aromatique			5 - 10 %
	500-120-8			
	Eye Irrit. 2, Skin Sens. 1; H319 H317			
103051-64-5	Polyisocyanate aromatique			5 - 10 %
	Skin Sens. 1; H317			
68187-58-6	Brai, pétrole, arom.			5 - 10 %
	269-110-6		01-2119539471-40	
	Carc. 1B, Muta. 1B, Repr. 1B, Skin Sens. 1A, Aquatic Chronic 4; H350 H340 H360FD H317 H413			
90640-84-9	Huile de créosote, fraction acénaphène			1 - 5 %
	292-605-3	648-098-00-X	01-2119548393-35	
	Carc. 1B, Muta. 2, Skin Irrit. 2, Eye Irrit. 2, Skin Sens. 1, STOT RE 2, Asp. Tox. 1, Aquatic Chronic 2; H350 H341 H315 H319 H317 H373 H304 H411			
90640-86-1	Distillats (goudron de houille), huiles lourdes			1 - 5 %
	292-607-4	648-044-00-5	01-2119539472-38	
	Carc. 1B, Muta. 1B, Repr. 2, Skin Irrit. 2, Skin Sens. 1, Aquatic Chronic 3; H350 H340 H361fd H315 H317 H412			
101-68-8	4,4'-Diisocyanate de diphenylméthane			1 - 5 %
	202-966-0	615-005-00-9	01-2119457014-47	
	Carc. 2, Acute Tox. 4, Skin Irrit. 2, Eye Irrit. 2, Resp. Sens. 1, Skin Sens. 1, STOT SE 3, STOT RE 2; H351 H332 H315 H319 H334 H317 H335 H373			
99784-49-3	Prépolymère polyisocyanate aromatique			1 - 5 %
	Resp. Sens. 1, Skin Sens. 1, Aquatic Chronic 2; H334 H317 H411			
5873-54-1	2,4'-Diisocyanate de diphenylméthane			1 - < 5 %
	227-534-9	615-005-00-9	01-2119480143-45	
	Carc. 2, Acute Tox. 4, Skin Irrit. 2, Eye Irrit. 2, Resp. Sens. 1, Skin Sens. 1, STOT SE 3, STOT RE 2; H351 H332 H315 H319 H334 H317 H335 H373			
4083-64-1	isocyanate de tosylé			0,5 - 1 %
	223-810-8	615-012-00-7	01-2119980050-47	
	Skin Irrit. 2, Eye Irrit. 2, Resp. Sens. 1, STOT SE 3; H315 H319 H334 H335 EUH014			
108-88-3	Toluène			0,5 - 1 %
	203-625-9	601-021-00-3	01-2119471310-51	
	Flam. Liq. 2, Repr. 2, Skin Irrit. 2, STOT SE 3, STOT RE 2, Asp. Tox. 1; H225 H361d H315 H336 H373 H304			
26471-62-5	TDI, diisocyanate de m-tolyldène, diisocyanate de tolylène			0,05 - 0,1 %

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

**TIP TOP COROPUR TEER 21**

Date de révision: 22.05.2023

Code du produit: 00359-1260

Page 4 de 15

	247-722-4	615-006-00-4	01-2119454791-34	
	Carc. 2, Acute Tox. 2, Skin Irrit. 2, Eye Irrit. 2, Resp. Sens. 1, Skin Sens. 1, STOT SE 3, Aquatic Chronic 3; H351 H330 H315 H319 H334 H317 H335 H412			

Texte des phrases H et EUH: voir RUBRIQUE 16.

**Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA**

N° CAS	N° CE	Substance	Quantité
		Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA	
7440-66-6	231-175-3	Zinc en poudre - poussières de zinc (pyrophoriques)	10 - 15 %
		Aquatic Acute 1; H400: M=1 Aquatic Chronic 1; H410: M=1	
101-68-8	202-966-0	4,4'-Diisocyanate de diphenylméthane	1 - 5 %
		par inhalation: ATE = 11 mg/l (vapeurs); par inhalation: CL50 = 0,368 mg/l (poussières ou brouillards); dermique: DL50 = > 9400 mg/kg; par voie orale: DL50 = > 2000 mg/kg Skin Irrit. 2; H315: >= 5 - 100 Eye Irrit. 2; H319: >= 5 - 100 Resp. Sens. 1; H334: >= 0,1 - 100 STOT SE 3; H335: >= 5 - 100	
5873-54-1	227-534-9	2,4'-Diisocyanate de diphenylméthane	1 - < 5 %
		par inhalation: ATE = 11 mg/l (vapeurs); par inhalation: CL50 = 0,387 mg/l (poussières ou brouillards); dermique: DL50 = > 9400 mg/kg; par voie orale: DL50 = > 2000 mg/kg Skin Irrit. 2; H315: >= 5 - 100 Eye Irrit. 2; H319: >= 5 - 100 Resp. Sens. 1; H334: >= 0,1 - 100 STOT SE 3; H335: >= 5 - 100	
4083-64-1	223-810-8	isocyanate de tosylé	0,5 - 1 %
		Skin Irrit. 2; H315: >= 5 - 100 Eye Irrit. 2; H319: >= 5 - 100 STOT SE 3; H335: >= 5 - 100	
108-88-3	203-625-9	Toluène	0,5 - 1 %
		par inhalation: CL50 = 49 mg/l (vapeurs); dermique: DL50 = 12200 mg/kg	
26471-62-5	247-722-4	TDI, diisocyanate de m-tolylidène, diisocyanate de toluylène	0,05 - 0,1 %
		par inhalation: ATE = 0,5 mg/l (vapeurs); par inhalation: ATE = 0,05 mg/l (poussières ou brouillards); dermique: DL50 = >19000 mg/kg; par voie orale: DL50 = 5800 mg/kg Resp. Sens. 1; H334: >= 0,1 - 100	

**RUBRIQUE 4: Premiers secours**
**4.1. Description des mesures de premiers secours**
**Indications générales**

- Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.
- En cas de malaise consulter un médecin.
- Eloigner de la zone de danger les personnes contaminées par le produit et les étendre.
- Coucher la personne inconsciente sur le côté (position latérale de sécurité).

**Après inhalation**

- Amener à l'air libre en cas d'inhalation accidentelle des vapeurs ou produits de décomposition.
- Conduire chez le médecin.
- En cas d'arrêt respiratoire, appliquer la respiration artificielle.

**Après contact avec la peau**

- Laver au savon avec une grande quantité d'eau.
- En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.
- Ne pas employer de solvants ou de diluants.

**Après contact avec les yeux**

- Enlever les lentilles de contact.
- Rincer immédiatement et abondamment à l'eau claire, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes.
- Traitement chez un ophtalmologiste.

**Après ingestion**

- Ne pas faire vomir.
- Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau.

## Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

### TIP TOP COROPUR TEER 21

Date de révision: 22.05.2023

Code du produit: 00359-1260

Page 5 de 15

Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.  
Appeler aussitôt un médecin.  
Il faut que la décision de faire ou de ne pas faire vomir soit prise par le médecin.

#### **4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Provoque une irritation cutanée.  
Peut provoquer une allergie cutanée.  
Provoque une sévère irritation des yeux.  
Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.  
Peut induire des anomalies génétiques.  
Peut causer le cancer.  
Peut nuire à la fertilité. Peut nuire au fœtus.

#### **4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Traitement symptomatique.

### **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

#### **5.1. Moyens d'extinction**

##### **Moyens d'extinction appropriés**

Mousse résistant aux alcools, poudre chimique, gaz carbonique (CO<sub>2</sub>), eau pulvérisée.

##### **Moyens d'extinction inappropriés**

Jet d'eau.

#### **5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

En cas d'incendie, les gaz suivants peuvent se former et se dégager :  
monoxyde de carbone (CO), dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>) et oxydes d'azote (NO<sub>x</sub>).  
Acide cyanhydrique (HCN)  
Isocyanates (NCO)

#### **5.3. Conseils aux pompiers**

Porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection.

#### **Information supplémentaire**

Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau.  
Le mélange vapeur/air est explosif, même dans des récipients vides, non nettoyés.  
Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et se répandent au ras du sol.  
Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

### **RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

#### **6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

##### **Remarques générales**

N'utiliser que des appareils antidéflagrants.  
Veiller à assurer une aération suffisante.  
Tenir à l'écart des sources d'ignition.  
Tenir à l'écart les personnes non autorisées.

##### **Pour les non-secouristes**

Ne pas respirer les vapeurs.  
Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

##### **Pour les secouristes**

En cas de formation de vapeurs, utiliser un appareil respiratoire.  
Utiliser un vêtement de protection individuelle.

#### **6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux de surface/les eaux souterraines.  
Prévenir les autorités compétentes en cas de pénétration dans les eaux, le sol ou les égouts.

## Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

### TIP TOP COROPUR TEER 21

Date de révision: 22.05.2023

Code du produit: 00359-1260

Page 6 de 15

#### **6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

##### **Pour la rétention**

Empêcher la propagation à la surface (par ex. à l'aide de digues ou de barrières anti-huile).

##### **Pour le nettoyage**

Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel).

Collecter dans des récipients appropriés pour l'élimination.

La réaction avec de l'air humide et/ou de l'eau provoque, dans le récipient, une augmentation de pression due au dioxyde de carbone.

Ne pas fermer hermétiquement le récipient.

#### **6.4. Référence à d'autres rubriques**

Observer les prescriptions préventives (voir paragraphes 7 et 8).

Informations concernant l'élimination: voir chapitre 13.

### **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

#### **7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

##### **Consignes pour une manipulation sans danger**

Conserver le récipient bien fermé.

Maintenir une ventilation et une extraction d'air convenables au poste de travail.

Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et se répandent au ras du sol.

Eviter le contact avec la peau et les yeux.

Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer.

Ne pas vider le récipient avec de la pression, récipient ne résiste pas à la pression !

Refermer soigneusement les fûts ouverts et conserver debout afin d'éviter une fuite quelconque.

##### **Préventions des incendies et explosion**

Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.

Ne pas fumer.

Eviter l'accumulation de charges électrostatiques.

Utiliser exclusivement des appareils protégés contre les explosions.

#### **7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités**

##### **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

Faire attention aux règles de la protection contre les explosions.

Protéger des fortes chaleurs et du rayonnement direct du soleil.

Température de stockage préconisée, entre 15°C et 30°C.

##### **Conseils pour le stockage en commun**

Incompatible avec:

Oxydants

Des acides et des bases.

Eau, amines, alcools

##### **Information supplémentaire sur les conditions de stockage**

Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

#### **7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Elément de revêtement

### **RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**

#### **8.1. Paramètres de contrôle**

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

**TIP TOP COROPUR TEER 21**

Date de révision: 22.05.2023

Code du produit: 00359-1260

Page 7 de 15

**Valeurs limites d'exposition professionnelle**

N° CAS	Désignation	ppm	mg/m <sup>3</sup>	f/cm <sup>3</sup>	Catégorie	Origine
101-68-8	4,4'-Diisocyanate de diphenylméthane	0,01	0,1		VME (8 h)	
		0,02	0,2		VLE (5 min)	
123-86-4	Acétate de n-butyle	50	241		VME (8 h)	
		150	723		VLE (15 min)	
26471-62-5	Diisocyanate de toluylène	0,01	0,08		VME (8 h)	
		0,02	0,16		VLE (5 min)	
108-88-3	Toluène	20	76,8		VME (8 h)	
		100	384		VLE (15 min)	

**Valeurs limites biologiques (VLB réglementaire, VLB ANSES ou valeur guide française), BIOTOX (INRS)**

N° CAS	Désignation	Paramètres	Valeur limite	Milieu	Moment de prélèvement
108-88-3	Toluène	Toluène	20 µg/l	Sang	en début de poste et fin de semaine

**8.2. Contrôles de l'exposition**
**Contrôles techniques appropriés**

Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits fermés.

**Mesures d'hygiène**

Ne pas inhaler les vapeurs.

Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après manipulation du produit.

Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer.

Par la suite, traiter avec de la crème pour la peau.

Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

**Protection des yeux/du visage**

Lunettes assurant une protection complète des yeux (EN 166).

Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure (EN 15154).

**Protection des mains**

 Gants protecteurs à résistance chimique en nitrile, épaisseur de la couche minimum 0,4 mm, résistance à la pénétration (durée de port) environ 480 minutes, par exemple gant protecteur <Camatril Velours 730> de la société KCL ([www.kcl.de](http://www.kcl.de)).

La présente recommandation fait exclusivement référence à la compatibilité chimique et l'essai expérimental réalisé en conformité de la norme EN 374 sous conditions de laboratoire.

Les exigences peuvent varier en fonction de l'utilisation. D'où il est nécessaire d'observer en addition les recommandations du fabricant des gants protecteurs.

**Protection de la peau**

Vêtement de protection léger.

**Protection respiratoire**

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié (filtre à gaz du type A) (EN 14387).

**RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**
**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

 L'état physique: Liquide  
 Couleur: Divers

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

**TIP TOP COROPUR TEER 21**

Date de révision: 22.05.2023

Code du produit: 00359-1260

Page 8 de 15

Odeur:	Caractéristique	Testé selon la méthode
pH-Valeur (à 40 °C):		n.d.
<b>Modification d'état</b>		
Point de fusion/point de congélation:		n.d.
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:		126 °C *)
Point de sublimation:		n.a.
Point de ramollissement:		n.d.
Point d'éclair:		30 °C DIN 53213
Combustion entretenue:	Combustion auto-entretenu	
<b>Inflammabilité</b>		
solide/liquide:		n.a.
<b>Dangers d'explosion</b>		
Le produit ne constitue aucun risque d'explosion, toutefois il est possible que des mélanges explosifs vapeur/air soient formés.		
Limite inférieure d'explosivité:		1,9 vol. % *)
Limite supérieure d'explosivité:		6,1 vol. % *)
Température d'auto-inflammation:		370 °C *)
<b>Température d'inflammation spontanée</b>		
solide:		n.a.
gaz:		n.a.
Température de décomposition:		n.d.
<b>Propriétés comburantes</b>		
Non oxyder.		
Pression de vapeur: (à 20 °C)		1,1 hPa
Densité (à 20 °C):		1,94 g/cm <sup>3</sup>
Densité apparente:		n.a.
Hydrosolubilité: (à 20 °C)		Non miscible
<b>Solubilité dans d'autres solvants</b>		
n.d.		
Coefficient de partage n-octanol/eau:		n.d.
Viscosité dynamique:		n.d.
Viscosité cinématique:		> 700 mm <sup>2</sup> /s
Durée d'écoulement: (à 20 °C)		200 s 4 DIN EN ISO 2431
Densité de vapeur relative:		n.d.
Taux d'évaporation:		n.d.
Épreuve de séparation du solvant:		< 3 %
Teneur en solvant:		9 %

**9.2. Autres informations**

Teneur en corps solides: 91 %

\*) acétate de n-butyle



**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

**TIP TOP COROPUR TEER 21**

Date de révision: 22.05.2023

Code du produit: 00359-1260

Page 9 de 15

**RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité****10.1. Réactivité**

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

**10.2. Stabilité chimique**

Stable dans des conditions normales.

**10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

Réagit au contact des acides, des bases et des agents d'oxydation.

Réagit avec: Eau, amines, alcools

**10.4. Conditions à éviter**

Ne pas surchauffer, afin d'éviter une décomposition thermique.

Le chauffage peut dégager des vapeurs qui peuvent s'enflammer.

Les mélanges air/vapeur sont explosifs en cas de chauffage intense.

**10.5. Matières incompatibles**

Oxydants puissants

Des acides forts et des bases fortes

Eau, amines, alcools

**10.6. Produits de décomposition dangereux**

Pas de produit de décomposition dangereux connus.

En cas d'incendie, les gaz suivants peuvent se former et se dégager:

Monoxyde et dioxyde de carbone et gaz nitreux (NOx).

Cyanure d'hydrogène (acide cyanhydrique), Isocyanates

**RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques****11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008****Toxicité aiguë**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Absence de données toxicologiques.

**ETAmél calculé**

ATE (orale) > 2000 mg/kg; ATE (cutanée) > 2000 mg/kg; ATE (inhalation vapeur) 314,3 mg/l; ATE (inhalation poussières/brouillard) 42,86 mg/l

**Irritation et corrosivité**

Provoque une irritation cutanée.

Provoque une sévère irritation des yeux.

**Effets sensibilisants**

Contient des isocyanates. Peut produire une réaction allergique. Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation. (4,4'-Diisocyanate de diphénylméthane ; Prépolymère polyisocyanate aromatique; 2,4'-Diisocyanate de diphénylméthane; isocyanate de tosyl; TDI, diisocyanate de m-tolylidène, diisocyanate de toluylène)

Peut provoquer une allergie cutanée. (Polyisocyanate aromatique; Polyisocyanate aromatique; Brai, pétrole, arom.; Huile de créosote, fraction acénaphène; Distillats (goudron de houille), huiles lourdes; 4,4'-Diisocyanate de diphénylméthane ; Prépolymère polyisocyanate aromatique; 2,4'-Diisocyanate de diphénylméthane; TDI, diisocyanate de m-tolylidène, diisocyanate de toluylène)

**Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction**

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

**TIP TOP COROPUR TEER 21**

Date de révision: 22.05.2023

Code du produit: 00359-1260

Page 10 de 15

Peut induire des anomalies génétiques. (Brai, pétrole, arom.; Distillats (goudron de houille), huiles lourdes)  
Susceptible d'induire des anomalies génétiques. (Huile de créosote, fraction acénaphène)  
Peut provoquer le cancer. (Brai, pétrole, arom.; Huile de créosote, fraction acénaphène; Distillats (goudron de houille), huiles lourdes)  
Susceptible de provoquer le cancer. (4,4'-Diisocyanate de diphenylméthane ; 2,4'-Diisocyanate de diphenylméthane; TDI, diisocyanate de m-tolylidène, diisocyanate de toluylène)  
Peut nuire à la fertilité. Peut nuire au fœtus. (Brai, pétrole, arom.)

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Danger par aspiration**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Information supplémentaire référentes à des preuves**

La classification a été effectuée par calcul d'après de la Règlement (CE) No 1272/2008.

**11.2. Informations sur les autres dangers****Propriétés perturbant le système endocrinien**

Donnée non disponible

**Autres informations**

L'inhalation des vapeurs à des concentrations élevées peut provoquer des symptômes tels que maux de tête, vertiges, fatigue, nausées et vomissements.

L'inhalation à des concentrations élevées peuvent provoquer des lésions du foie, des reins et du système nerveux central.

Un contact plus prolongé ou répété peut produire des irritations des yeux et des muqueuses.

Une exposition répétée ou prolongée peut provoquer une irritation de la peau et des dermatoses à cause des propriétés dégraissantes du produit.

"Avec les personnes hypersensibles, des réactions comme la toux ou des troubles respiratoires peuvent apparaître même avec des concentrations méprisables d'isocyanate; pour cela, prendre soin que la pièce soit bien aérée et ventilée."

**RUBRIQUE 12: Informations écologiques****12.1. Toxicité**

Pas de résultats d'études écologiques disponibles.

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**12.2. Persistance et dégradabilité**

Donnée non disponible

**12.3. Potentiel de bioaccumulation**

Donnée non disponible

**12.4. Mobilité dans le sol**

Donnée non disponible

**12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

**12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien**

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

**12.7. Autres effets néfastes**

Pollue fortement l'eau.

**Information supplémentaire**

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

**TIP TOP COROPUR TEER 21**

Date de révision: 22.05.2023

Code du produit: 00359-1260

Page 11 de 15

**RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination****13.1. Méthodes de traitement des déchets****Recommandations d'élimination**

Peut être incinéré, si les réglementations locales le permettent.  
Si possible le recyclage est préférable à l'élimination.

**Code d'élimination des déchets - Produit**

080111 DÉCHETS PROVENANT DE LA FABRICATION, DE LA FORMULATION, DE LA DISTRIBUTION ET DE L'UTILISATION (FFDU) DE PRODUITS DE REVÊTEMENT (PEINTURES, VERNIS ET ÉMAUX VITRIFIÉS), MASTICS ET ENCRE D'IMPRESSION; déchets provenant de la FFDU et du décapage de peintures et vernis; déchets de peintures et vernis contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses; déchet dangereux

**L'élimination des emballages contaminés**

Les récipients vides doivent être mis à la disposition des usines locales pour leur recyclage, leur récupération ou leur élimination.  
Après utilisation, les emballages doivent être vidés le plus complètement possible; après nettoyage approprié, ils peuvent être réutilisés.  
Les emballages non nettoyables doivent être éliminés de la même manière que le produit.

**RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport****Transport terrestre (ADR/RID)**

<b>14.1. Numéro ONU:</b>	UN 1263
<b>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:</b>	Peintures
<b>14.3. Classe(s) de danger pour le transport:</b>	3
<b>14.4. Groupe d'emballage:</b>	III
Étiquettes:	3



Code de classement:	F1
Quantité limitée (LQ):	5 L / 30 kg
Quantité exceptée:	E1
Catégorie de transport:	3
N° danger:	30
Code de restriction concernant les tunnels:	D/E

**Transport fluvial (ADN)**

<b>14.1. Numéro ONU:</b>	UN 1263
<b>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:</b>	Peintures
<b>14.3. Classe(s) de danger pour le transport:</b>	3
<b>14.4. Groupe d'emballage:</b>	III
Étiquettes:	3

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

**TIP TOP COROPUR TEER 21**

Date de révision: 22.05.2023

Code du produit: 00359-1260

Page 12 de 15



Code de classement: F1  
Quantité limitée (LQ): 5 L / 30 kg  
Quantité exceptée: E1

**Transport maritime (IMDG)**

**14.1. Numéro ONU:** UN 1263  
**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:** Paint (Zinc powder - zinc dust (pyrophoric))  
**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:** 3  
**14.4. Groupe d'emballage:** III  
Étiquettes: 3



Marine polluant: Yes  
Quantité limitée (LQ): 5 L / 30 kg  
Quantité exceptée: E1  
EmS: F-E, S-E

**Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)**

**14.1. Numéro ONU:** UN 1263  
**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:** Paint  
**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:** 3  
**14.4. Groupe d'emballage:** III  
Étiquettes: 3



Quantité limitée (LQ) (avion de ligne): 10 L  
Passenger LQ: Y344  
Quantité exceptée: E1  
IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne): 355  
IATA-Quantité maximale (avion de ligne): 60 L  
IATA-Instructions de conditionnement (cargo): 366  
IATA-Quantité maximale (cargo): 220 L

**14.5. Dangers pour l'environnement**

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT: Oui

**14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielles et aux consignes de sécurité.

**14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI**

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

**TIP TOP COROPUR TEER 21**

Date de révision: 22.05.2023

Code du produit: 00359-1260

Page 13 de 15

Le transport est effectué seulement dans des récipients homologués et appropriés.

**RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation****15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Informations réglementaires UE**

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 3, Inscription 28, Inscription 31, Inscription 40, Inscription 48, Inscription 56, Inscription 75

2010/75/UE (COV): 181 g/l

Indications relatives à la directive P5c LIQUIDES INFLAMMABLES

2012/18/UE (SEVESO III):

Informations complémentaires: E2

**Législation nationale**

Limitation d'emploi:

Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des jeunes travailleurs (94/33/CE). Tenir compte des restrictions prévues par le décret relatif à la protection de la mère (92/85/CEE) concernant les femmes enceintes ou allaitant.

Classe risque aquatique (D):

3 - présente un très grave danger pour l'eau

**15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Pour cette matière, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

**RUBRIQUE 16: Autres informations****Modifications**

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 2,4,6,7,8,9,10,11,12,13,14,15.

**Abréviations et acronymes**

ADR = Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route

RID = Règlement concernant le transport international ferroviaire de marchandises dangereuses

ADN = Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voie de navigation intérieure

IMDG = International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA/ICAO = International Air Transport Association / International Civil Aviation Organization

MARPOL = International Convention for the Prevention of Pollution from Ships

IBC-Code = International Code for the Construction and Equipment of Ships Carrying Dangerous Chemicals in Bulk

GHS = Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals

REACH = Registration, Evaluation, Authorization and Restriction of Chemicals

CAS = Chemical Abstract Service

EN = European norm

ISO = International Organization for Standardization

DIN = Deutsche Industrie Norm

PBT = Persistent Bioaccumulative and Toxic

vPvB = Very Persistent and very Bio-accumulative

LD = Lethal dose

LC = Lethal concentration

EC = Effect concentration

IC = Median immobilisation concentration or median inhibitory concentration

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

**TIP TOP COROPUR TEER 21**

Date de révision: 22.05.2023

Code du produit: 00359-1260

Page 14 de 15

**Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]**

Classification	Procédure de classification
Flam. Liq. 3; H226	Sur la base des données de contrôle
Skin Irrit. 2; H315	Méthode de calcul
Eye Irrit. 2; H319	Méthode de calcul
Resp. Sens. 1; H334	Méthode de calcul
Skin Sens. 1; H317	Méthode de calcul
Muta. 1B; H340	Méthode de calcul
Muta. 2; H341	Méthode de calcul
Carc. 1B; H350	Méthode de calcul
Carc. 2; H351	Méthode de calcul
Repr. 1B; H360FD	Méthode de calcul
Aquatic Chronic 2; H411	Méthode de calcul

**Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)**

H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H250	S'enflamme spontanément au contact de l'air.
H260	Dégage au contact de l'eau des gaz inflammables qui peuvent s'enflammer spontanément.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H330	Mortel par inhalation.
H332	Nocif par inhalation.
H334	Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H340	Peut induire des anomalies génétiques.
H341	Susceptible d'induire des anomalies génétiques.
H350	Peut provoquer le cancer.
H351	Susceptible de provoquer le cancer.
H360FD	Peut nuire à la fertilité. Peut nuire au fœtus.
H361d	Susceptible de nuire au fœtus.
H361fd	Susceptible de nuire à la fertilité. Susceptible de nuire au fœtus.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H413	Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.
EUH014	Réagit violemment au contact de l'eau.
EUH066	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
EUH204	Contient des isocyanates. Peut produire une réaction allergique.

**Information supplémentaire**

Les indications des points 4-8 et 10-12, ne s'appliquent pas lors de l'utilisation et de l'emploi régulier du produit (voir renseignement sur l'utilisation), mais lors de la libération de quantités majeures en cas d'accidents ou d'irrégularités.

Ces renseignements ne décrivent que les exigences de sécurité du produit/des produits et s'appuient sur l'état actuel de nos connaissances.



## Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

### TIP TOP COROPUR TEER 21

Date de révision: 22.05.2023

Code du produit: 00359-1260

Page 15 de 15

Veillez s'il vous plaît prendre en compte les conditions de livraison de la/des feuille/s d'instructions correspondantes.

Ils ne représentent pas de garantie de propriété du produit/des produits décrit/s au sens des règlements de garantie légaux.

(n.a. = non applicable; n.d. = non déterminé)

---

*(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)*